

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DE LA SEIGNEURIE-DES-MILLE-ÎLES

**COMITÉ EXÉCUTIF**

Séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles tenue le mardi 14 juin 2011 à 19 h 30 à la salle Jacques-St-André du Centre multiservice de Sainte-Thérèse, 125, rue Beauchamp, Sainte-Thérèse.

**PRÉSENCES**

Étaient présents : Mmes Josée Bastien, Nadine Blais, Paule Fortier, Estelle Labelle, Guylaine Richer et M. Normand Chalifoux, tous commissaires formant quorum, ainsi que Mmes Corinne Payne et Elisa Rietzschel, commissaires-parents.

MM. Jean-François Lachance, dir. gén., Jonathan Desjardins Mallette, secr. gén. et dir. serv. aff. corp. et comm., Mmes Marie-France Boyer, dir. gén. adj., Nathalie Joannette, dir. gén. adj., MM. Richard Chaurest, dir. gén. adj., Dominique Robert, dir. gén. adj., Mme Josiane Landry, cons. en gest. et cons. jur. serv. aff. corp. et comm. et M. Denis Riopel, dir. serv. ress. mat.

Mme Lise Landry a prévenu de son absence.

---

**OUVERTURE**

Les commissaires présents forment quorum sous la présidence de Mme Guylaine Richer, présidente.

Il est 19 h 30.

**PROCÈS-VERBAL**

Résolution n° CE-110614-2405

Il est proposé par Mme Josée Bastien

*D'ADOPTER* tel quel le procès-verbal de la séance du 10 mai 2011.

**Adopté**

**ORDRE DU JOUR**

Résolution n° CE-110614-2406

Il est proposé par Mme Paule Fortier

*D'ADOPTER* tel quel le projet d'ordre du jour, lequel comprend les sujets suivants, en plus des points statutaires :

4. Nomination de gestionnaires; (*huis clos*)
5. Nomination de gestionnaires durant la période estivale;
6. Barème des dépenses de fonction – adoption;
7. Travaux dans nos établissements :

- 7.1. Remplacement de portes de périmètre aux écoles Le Carrefour et Le Tournesol - Adjudication de contrat – adoption;
- 7.2. Réfection des contrôles de la chaufferie et contrôles de pièces (confort et économie d'énergie), réfection de la plomberie et travaux divers en architecture à l'école Le Rucher (Pavillon Félix-Leclerc) - Adjudication de contrat – adoption;
- 7.3. Remplacement d'escaliers corrodés et de tuiles instables (Sécurité) aux écoles des Pins et des Ramilles - Adjudication de contrat – adoption;
8. Adjudication du contrat de service de déménagement – adoption;
9. Adjudication de contrats de service de cantine – adoption;
10. Adjudication du contrat d'enlèvement des rebuts dans certaines écoles – adoption;
11. Adjudication du contrat d'entretien des ascenseurs dans nos établissements – adoption;
12. Renouvellement du bail – Local situé au 1600, chemin d'Oka à Deux-Montagnes – adoption;
13. Protocoles d'entente :
  - 13.1 Addenda no 5 - Ville de Boisbriand - terrain multisports synthétique (secondaire Jean-Jacques-Rousseau) – adoption;
  - 13.2. Addenda no 6 - Ville de Boisbriand - terrain multisports synthétique (des Grands-Chemins) – adoption;
14. Renouvellement assurances de la CSSMI pour l'année scolaire 2011-2012 – adoption;

*DE PERMETTRE* à la présidente d'intervertir l'ordre des sujets, selon son bon jugement.

### **Adopté**

#### **HUIS CLOS**

Résolution n° CE-110614-2407

Il est proposé par Mme Josée Bastien

*DE SIÉGER* temporairement à huis clos.

### **Adopté**

Il est 19 h 35.

#### **SÉANCE PUBLIQUE**

Résolution n° CE-110614-2408

Il est proposé par Mme Nadine Blais

*DE SIÉGER* en séance publique.

### **Adopté**

Il est 19 h 45.

#### **NOMINATION – PROMOTION DE DIRECTION ADJOINTE À DIRECTION D'ÉCOLE**

Résolution n° CE-110614-2409

*ATTENDU* les dispositions de la Politique locale de gestion des cadres d'école (RH-04);

*ATTENDU* l'invitation adressée aux directions adjointes d'école de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Iles dans le cadre d'une promotion;

*ATTENDU* la recommandation unanime du comité de sélection;

Il est proposé par Mme Estelle Labelle

*DE NOMMER* madame Isabelle Bouchard à une fonction de direction d'école et de la soumettre à une période de probation d'une année.

**Adopté**

**NOMINATION – PROMOTION DE DIRECTION ADJOINTE À DIRECTION D'ÉCOLE**

Résolution n° CE-110614-2410

*ATTENDU* les dispositions de la Politique locale de gestion des cadres d'école (RH-04);

*ATTENDU* l'invitation adressée aux directions adjointes d'école de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Iles dans le cadre d'une promotion;

*ATTENDU* la recommandation unanime du comité de sélection;

Il est proposé par Mme Paule Fortier

*DE NOMMER* madame Renée-Claude Dea à une fonction de direction d'école et de la soumettre à une période de probation d'une année.

**Adopté**

**NOMINATION – PROMOTION DE DIRECTION ADJOINTE À DIRECTION D'ÉCOLE**

Résolution n° CE-110614-2411

*ATTENDU* les dispositions de la Politique locale de gestion des cadres d'école (RH-04);

*ATTENDU* l'invitation adressée aux directions adjointes d'école de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Iles dans le cadre d'une promotion;

*ATTENDU* la recommandation unanime du comité de sélection;

Il est proposé par Mme Elisa Rietzschel

*DE NOMMER* madame Christine Lamarche à une fonction de direction d'école et de la soumettre à une période de probation d'une année.

**Adopté**

M. Normand Chalifoux occupe son siège à 19 h 50.

**NOMINATION – PROMOTION DE DIRECTION ADJOINTE À DIRECTION D'ÉCOLE**

Résolution n° CE-110614-2412

*ATTENDU* les dispositions de la Politique locale de gestion des cadres d'école (RH-04);

*ATTENDU* l'invitation adressée aux directions adjointes d'école de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Iles dans le cadre d'une promotion;

*ATTENDU* la recommandation unanime du comité de sélection;

Il est proposé par Mme Josée Bastien

*DE NOMMER* madame Lucie Mathieu à une fonction de direction d'école et de la soumettre à une période de probation d'une année.

**Adopté**

**NOMINATION – PROMOTION DE DIRECTION ADJOINTE À DIRECTION D'ÉCOLE**

Résolution n° CE-110614-2413

*ATTENDU* les dispositions de la Politique locale de gestion des cadres d'école (RH-04);

*ATTENDU* l'invitation adressée aux directions adjointes d'école de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Iles dans le cadre d'une promotion;

*ATTENDU* la recommandation unanime du comité de sélection;

Il est proposé par Mme Nadine Blais

*DE NOMMER* madame Claudine Roussel à une fonction de direction d'école et de la soumettre à une période de probation d'une année.

**Adopté**

**NOMINATION – POSTE DE COORDONNATEUR À LA DIRECTION DU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

Résolution n° CE-110614-2414

*ATTENDU* l'avis du concours ayant trait au poste de coordonnateur à la Direction du service des ressources humaines;

*ATTENDU* la recommandation unanime du comité de sélection;

Il est proposé par Mme Corinne Payne

*DE NOMMER* madame Nancy Émond au poste de coordonnateur à la Direction du service des ressources humaines et que la date de nomination soit déterminée par la Direction générale.

Tel que précisé dans la politique de gestion des administrateurs de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, madame Nancy Émond sera soumise à une période de probation d'une année à compter de la date de sa nomination.

**Adopté**

**NOMINATION DE GESTIONNAIRES DURANT LA PÉRIODE ESTIVALE**

Résolution n° CE-110614-2415

*ATTENDU* que des postes de gestionnaire n'ont pas été comblés à ce jour dans les établissements et les services;

*ATTENDU* la nécessité que ces postes soient comblés le plus rapidement possible;

Il est proposé par Mme Josée Bastien

*D'AUTORISER* le directeur général, à la suite d'une recommandation unanime d'un comité de sélection et après présentation du dossier à la présidente du comité exécutif, à combler les postes vacants de direction, direction adjointe et coordonnateur d'établissement et de service, et à présenter ces nominations à une séance subséquente du comité exécutif, afin d'être entérinées.

**Adopté**

### **ADJUDICATION DE CONTRAT DURANT LA PÉRIODE ESTIVALE**

Résolution n° CE-110614-2416

*ATTENDU* la période estivale;

*ATTENDU* la nécessité d'adjuger des contrats et commandes durant cette période;

*ATTENDU* la délégation de pouvoirs faite au comité exécutif pour l'octroi des contrats d'une valeur située entre 100 000 \$ et 250 000 \$;

Il est proposé par Mme Paule Fortier

*D'AUTORISER* le directeur général à émettre les commandes et contrats nécessaires, conformément aux dispositions des politiques en vigueur, suivant les disponibilités budgétaires et de faire rapport de ces adjudications à une séance subséquente du comité exécutif.

**Adopté**

### **REMPLACEMENT DE PORTES DE PÉRIMÈTRE AUX ÉCOLES LE CARREFOUR ET LE TOURNESOL – ADJUDICATION DE CONTRAT**

Résolution n° CE-110614-2417

*ATTENDU* les travaux approuvés dans le cadre de la mesure 50710 « Résorption du déficit d'entretien » (rés. n° CC-100622-3308);

*ATTENDU* l'appel d'offres public n° 190AO-918 pour le choix de l'entrepreneur général concernant le remplacement de portes de périmètre aux écoles Le Carrefour et Le Tournesol;

*ATTENDU* le résultat de l'appel d'offres public;

*ATTENDU* la délégation de pouvoirs faite au comité exécutif pour l'octroi des contrats d'une valeur située entre 100 000 \$ et 250 000 \$;

*ATTENDU* la recommandation de Bergeron Bouthillier + Falardeau architectes en consortium;

Il est proposé par M. Normand Chalifoux

*D'ADJUGER* le contrat d'exécution des travaux de remplacement de portes de périmètre aux écoles Le Carrefour et Le Tournesol, à l'entrepreneur général Les Portes et Fenêtres A.D.G. / 3233430 Canada inc. pour la somme de 148 800 \$, toutes taxes exclues, à titre de plus bas soumissionnaire conforme;

*D'AUTORISER* le directeur du Service des ressources matérielles à signer un bon de commande initiant le processus;

*D'AUTORISER* la présidente du comité exécutif et le directeur général à signer tout document devant donner effet aux présentes.

### **Adopté**

### **RÉFECTION DES CONTRÔLES DE LA CHAUFFERIE ET CONTRÔLES DE PIÈCES (CONFORT ET ÉCONOMIE D'ÉNERGIE), RÉFECTION DE LA PLOMBERIE ET TRAVAUX DIVERS EN ARCHITECTURE À L'ÉCOLE LE RUCHER (PAVILLON FÉLIX-LECLERC) – ADJUDICATION DE CONTRAT** Résolution n° CE-110614-2418

*ATTENDU* les travaux approuvés dans le cadre de la mesure 50710 « Résorption du déficit d'entretien » (rés. n° CC-100622-3308);

*ATTENDU* l'appel d'offres public n° 190AO-945 pour le choix de l'entrepreneur général concernant la réfection des contrôles de la chaufferie et contrôles de pièces (confort et économie d'énergie), réfection de la plomberie et travaux divers en architecture à l'école Le Rucher (Pavillon Félix-Leclerc);

*ATTENDU* le résultat de l'appel d'offres public;

*ATTENDU* la délégation de pouvoirs faite au comité exécutif pour l'octroi des contrats d'une valeur située entre 100 000 \$ et 250 000 \$;

*ATTENDU* la recommandation de Bergeron Bouthillier + Falardeau architectes en consortium;

Il est proposé par M. Normand Chalifoux

*D'ADJUGER* le contrat d'exécution des travaux de réfection des contrôles de la chaufferie et contrôles de pièces (confort et économie d'énergie), réfection de la plomberie et travaux divers en architecture à l'école Le Rucher (Pavillon Félix-Leclerc), à l'entrepreneur général Malo-Lacombe Construction pour la somme de 226 103 \$, toutes taxes exclues, à titre de plus bas soumissionnaire conforme;

*D'AUTORISER* le directeur du Service des ressources matérielles à signer un bon de commande initiant le processus;

*D'AUTORISER* la présidente du comité exécutif et le directeur général à signer tout document devant donner effet aux présentes.

### **Adopté**

### **REPLACEMENT D'ESCALIERS CORRODÉS ET DE TUILES INSTABLES (SÉCURITÉ) AUX ÉCOLES DES PINS ET DES RAMILLES – ADJUDICATION DE CONTRAT** Résolution n° CE-110614-2419

*ATTENDU* les travaux approuvés dans le cadre de la mesure 50710 « Résorption du déficit d'entretien » (rés. n° CC-100622-3308);

*ATTENDU* l'appel d'offres public n° 190AO-905 pour le choix de l'entrepreneur général concernant le remplacement d'escaliers corrodés et de tuiles instables (Sécurité) aux écoles des Pins et des Ramilles;

*ATTENDU* le résultat de l'appel d'offres public;

*ATTENDU* la délégation de pouvoirs faite au comité exécutif pour l'octroi des contrats d'une valeur située entre 100 000 \$ et 250 000 \$;

*ATTENDU* la recommandation de Claude Hamelin Lalonde Desjardins Khamlong architectes;

Il est proposé par Mme Josée Bastien

*D'ADJUGER* le contrat d'exécution des travaux de remplacement d'escaliers corrodés et de tuiles instables (Sécurité) aux écoles des Pins et des Ramilles, à l'entrepreneur général Berloy Construction inc. pour la somme de 228 452 \$, toutes taxes exclues, à titre de plus bas soumissionnaire conforme;

*D'AUTORISER* le directeur du Service des ressources matérielles à signer un bon de commande initiant le processus;

*D'AUTORISER* la présidente du comité exécutif et le directeur général à signer tout document devant donner effet aux présentes.

**Adopté**

## **ADJUDICATION DU CONTRAT DE SERVICE DE DÉMÉNAGEMENT**

Résolution n° CE-110614-2420

*ATTENDU* le résultat de l'appel d'offres public # 190AO-866 – Contrat de service de déménagement pour les années 2011-2012 et 2012-2013 avec possibilité de reconduction pour une année supplémentaire;

Il est proposé par Mme Paule Fortier

*D'ADJUGER* au plus bas soumissionnaire conforme, en l'occurrence la firme « Déménagement Montréal Express » un contrat de service de déménagement pour la période du 1<sup>er</sup> juin 2011 au 31 mai 2013 avec possibilité de reconduction pour une année supplémentaire à savoir, du 1<sup>er</sup> juin 2013 au 31 mai 2014 selon les besoins de la commission scolaire et à raison des tarifs horaires suivants, plus les taxes applicables :

- |  |             |
|--|-------------|
| - Chef d'équipe/ déménageur :  | 25 \$/heure |
| - Camion de 26 pieds avec équipement et incluant chauffeur /déménageur : | 50 \$/heure |
| - Tracteur-remorque avec équipement et incluant chauffeur déménageur :   | 50 \$/heure |
| - Déménageur/ emballer :   | 24 \$/heure |
| - Installateur/ déménageur :   | 28 \$/heure |

*D'AUTORISER* la présidente du comité exécutif et le directeur général à signer tout document pouvant donner effet aux présentes.

**Adopté**

## ADJUDICATIONS DE CONTRAT DE SERVICES DE CANTINE

Résolution n° CE-110614-2421

*ATTENDU* que l'ensemble des contrats de services de cantine des écoles primaires et secondaires vient à échéance le 30 juin 2011;

*ATTENDU* les attentes de la commission scolaire en regard de la qualité de service et des produits, conformément aux exigences de la Politique sur les services alimentaires (RM-10), des contrats de services de cantine et des cadres de gestion sur les services alimentaires;

*ATTENDU* les prix maximums des repas et produits complémentaires fixés annuellement par la commission scolaire;

*ATTENDU* le résultat de l'évaluation du degré de satisfaction de l'ensemble des directions d'école à l'égard de la qualité de services et de produits dispensés par les divers concessionnaires actuels;

*ATTENDU* l'intérêt manifesté par certaines directions d'école de maintenir les concessionnaires actuels;

*ATTENDU* la nécessité de changer de concessionnaires ou de traiteurs dans certaines écoles, à la suite des validations faites auprès des directions d'école et des concessionnaires ou des traiteurs;

*ATTENDU* les démarches menées et les recommandations des directions d'école;

Il est proposé par Mme Nadine Blais

*D'ADJUGER* les contrats de services de cantine des écoles suivantes, pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2011 au 30 juin 2014 :

<u>Écoles secondaires</u> (mets cuisinés sur place)	<u>Concessionnaires</u>
Liberté-Jeunesse	Laliberté, gestion de services alimentaires
Polyvalente Sainte-Thérèse	Laliberté, gestion de services alimentaires
secondaire Henri-Dunant	Laliberté, gestion de services alimentaires
secondaire Lucille-Teasdale	Laliberté, gestion de services alimentaires
secondaire du Harfang	Laliberté, gestion de services alimentaires
pavillon secondaire du Harfang	Laliberté, gestion de services alimentaires
secondaire Rive-Nord	Laliberté, gestion de services alimentaires
secondaire Jean-Jacques-Rousseau	Cafétéria Aline Thibault
secondaire Hubert-Maisonneuve	Gestion Richard Ouimet enr.
Saint-Gabriel	Coopsco des Laurentides
<u>Écoles primaires</u> (mets cuisinés sur place)	<u>Concessionnaires</u>
Alpha	Jardin Culinaire
de Fontainebleau	Jardin Culinaire
de l'Envolée	Jardin Culinaire
de la Renaissance	Jardin Culinaire
de la Seigneurie	Jardin Culinaire
des Semailles	Jardin Culinaire

du Ruisselet  
Gaston-Pilon  
Notre-Dame-de- l'Assomption  
Val-des-Ormes  
Notre-Dame

Sauvé

des Ramilles  
Terre-Soleil  
Horizon-Soleil  
Le Carrefour

Marie-Soleil-Tougas

de l'Aquarelle  
des Lucioles  
des Perséides  
de la Clé-des-Champs  
Prés fleuris  
Au Cœur-du-Boisé  
Arc-en-ciel  
Clair Matin  
Cœur à Cœur, l'Alternative  
des Pins  
des Mésanges  
du Mai  
Emmanuel-Chénard  
Gabrielle-Roy  
Chante-Bois  
des Grands-Chemins  
Du Bois-Joli  
du Trait D'union  
de la Clairière  
Plateau Saint-Louis  
Rose-des-Vents  
Girouard  
Sainte-Scholastique  
Saint-Pierre  
Terre des jeunes  
Village-des-Jeunes  
Le Sentier

Écoles primaires  
(mets non cuisinés sur place)

Jeunes du monde  
pavillon Félix-Leclerc  
Le Rucher  
Arthur-Vaillancourt  
Le Sentier  
Le Tandem  
Le Tournesol  
Horizon-du-Lac

Jardin Culinaire  
Jardin Culinaire  
Jardin Culinaire  
Jardin Culinaire  
Les Amis de la Boîte à  
Lunch Inc.

Les Amis de la Boîte à  
Lunch Inc.

Martine Petit  
Martine Petit  
Martine Petit  
Cafétéria Rayon de Soleil  
Enr.

Cafétéria Rayon de Soleil  
Enr.

Lyne Gagnon  
La Bouffe à Jojo  
Les Délices à Édith  
Suzanne Boily  
Suzanne Boily  
Suzanne Boily  
Délice Gastronomique Inc.

Louise Gagnon  
Aux délices de Mariève  
Aux délices de Mariève  
Aux délices de Mariève  
Johanne Labrie  
Diane Lamarche  
La marmite à saveur  
Gestion Richard Ouimet enr.  
Gestion Richard Ouimet enr.

Marie-Ève Dupont  
Coopsco des Laurentides  
Coopsco des Laurentides  
Nicole Boisvert  
Guylaine Trottier  
Chantal Dupras  
Chantal Dupras  
Lise Fortin  
Nathalie Lanoville  
Nicole Lauzière  
Midis D'Amours

Traiteurs

Midi Bouffe Enr.  
Midi Bouffe Enr.  
Midi Bouffe Enr.  
Resto-Pop  
Resto-Pop  
Resto-Pop  
Merenda Catiane Juteau  
Laliberté, Gestion de  
services alimentaires

*D'AUTORISER* la présidente du comité exécutif et le directeur  
général à signer tout document pouvant donner effet aux présentes.

**Adopté**

## ADJUDICATION DU CONTRAT D'ENLÈVEMENT DES REBUTS DANS CERTAINES ÉCOLES

Résolution n° CE-110614-2422

ATTENDU le résultat de l'appel d'offres public # 190AO-935 – Contrat d'enlèvement des rebuts dans certaines écoles du 1<sup>er</sup> juillet 2011 au 30 juin 2013 avec possibilité de reconduction pour une année supplémentaire;

Il est proposé par Mme Estelle Labelle

D'ADJUGER un contrat d'enlèvement des rebuts dans certaines écoles pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2011 au 30 juin 2013 avec possibilité de reconduction pour une année supplémentaire à savoir du 1<sup>er</sup> juillet 2013 au 30 juin 2014 au plus bas soumissionnaire conforme, en l'occurrence à la firme « BFI CANADA INC. », afin de desservir les écoles suivantes selon les modalités fixées à l'appel d'offres et à raison de :

- Polyvalente Sainte-Thérèse :  
Location du conteneur et compacteur industriel 265 \$/mois  
Service de cueillette sur appel 445 \$/levée
- École secondaire Jean-Jacques Rousseau  
École secondaire Des Patriotes  
Polyvalente Deux-Montagnes  
Location de 3 contenants à déchets de 8 verges cubes à raison de 2 levées/semaine 554,69 \$/mois par école
- École secondaire d'Oka  
École secondaire Lucille-Teasdale  
École secondaire Henri-Dunant  
École secondaire du Harfang  
École secondaire Hubert Maisonneuve  
École secondaire Rive-Nord  
Location de 2 contenants à déchets de 8 verges cubes à raison de 2 levées/semaine 362,75 \$/mois par école
- École Le Rucher  
École Marie-Soleil-Tougas  
École Jeunes du Monde  
Location de 1 contenant à déchets de 8 verges cubes à raison de 2 levées / semaine 188,42 \$/mois par école
- École secondaire Saint-Gabriel  
Pavillon Notre-Dame  
Pavillon secondaire du Harfang  
École Du Bois-Joli  
Location de 1 contenant à déchets de 8 verges cubes à raison de 1 levée / semaine 94,21 \$/mois par école
- École Des Perséides  
École Des Primevères  
École Sauvé  
École Des Mésanges  
École Emmanuel-Chénard

Location de 1 contenant à déchets de 6 verges  
cubes à raison de 1 levée / semaine

70,66 \$/mois  
par école

plus les taxes applicables.

*D'AUTORISER* la présidente du comité exécutif et le directeur général à signer tout document pouvant donner effet aux présentes.

**Adopté**

### **ADJUDICATION DU CONTRAT D'ENTRETIEN DES ASCENSEURS DANS NOS ÉTABLISSEMENTS**

Résolution n<sup>o</sup> CE-110614-2423

*ATTENDU* le résultat de l'appel d'offres public # 190AO-936 – Contrat d'entretien des ascenseurs dans nos établissements du 1<sup>er</sup> juillet 2011 au 30 juin 2013 avec possibilité de reconduction pour une année supplémentaire;

Il est proposé par Mme Nadine Blais

*D'ADJUGER* au plus bas soumissionnaire conforme, en l'occurrence la firme « Les Ascenseurs Microtec Inc. », le contrat d'entretien des ascenseurs pour l'ensemble de nos établissements pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2011 au 30 juin 2013 au montant de 77 760 \$ plus les taxes applicables avec possibilité de reconduction pour une année supplémentaire à savoir du 1<sup>er</sup> juillet 2013 au 30 juin 2014 au montant de 38 880 \$ plus les taxes applicables;

*D'AUTORISER* la présidente du comité exécutif et le directeur général à signer tout document pouvant donner effet aux présentes.

**Adopté**

### **RENOUVELLEMENT DU BAIL – LOCAL SITUÉ AU 1600, CHEMIN D'OKA À DEUX-MONTAGNES**

Résolution n<sup>o</sup> CE-110614-2424

*ATTENDU* les besoins en espace pour la clientèle du secteur ouest de la formation professionnelle;

*ATTENDU* que le bail actuel avec M. Jean-Guy Domon, pour le local situé au 1600, chemin d'Oka à Deux-Montagnes, vient à échéance le 30 juin 2011;

*ATTENDU* que le propriétaire accepte de renouveler le bail pour une période de 1 an avec option de renouvellement pour une année additionnelle;

Il est proposé par Mme Paule Fortier

*DE RENOUVELER* le bail avec M. Jean-Guy Domon pour la location du local situé au 1600, chemin d'Oka à Deux-Montagnes, pour une superficie locative totale de 22 418 pieds carrés, au coût de 10,02 \$ le pied carré, plus les taxes applicables, le tout sujet à l'augmentation des prix à la consommation selon Statistiques Canada, pour la région de Montréal, au 1<sup>er</sup> juillet 2011, pour une période d'un an débutant le 1<sup>er</sup> juillet 2011 et se terminant le 30 juin 2012, avec option de renouvellement pour une année additionnelle, soit du 1<sup>er</sup> juillet 2012 au 30 juin 2013, aux mêmes modalités et conditions sauf pour le prix du loyer qui sera établi en fonction de l'augmentation des prix à la consommation selon Statistiques Canada pour la région de Montréal;

*D'AUTORISER* la présidente du comité exécutif et le directeur général à signer tout document pouvant donner effet aux présentes;

*DE VERSER* ledit bail au répertoire des présentes sous la cote 210.

**Adopté**

**ADDENDA N° 5 AU PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC LA VILLE DE BOISBRIAND – TERRAIN MULTISPORTS SYNTHÉTIQUE DANS LE PARC JEAN-JACQUES-ROUSSEAU**

Résolution n° CE-110614-2425

*ATTENDU* l'entente en vigueur relativement à l'utilisation des équipements communautaires ainsi qu'à l'échange de services entre la Ville de Boisbriand et la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles (CSSMI);

*ATTENDU* la résolution n° CC-100622-3308 par laquelle le conseil des commissaires a accepté, sous réserve de la conclusion d'un protocole d'entente prévoyant les modalités d'utilisation du terrain multisports, la demande de servitude en faveur de la Ville de Boisbriand;

*ATTENDU* la résolution n° CE-100511-2292 par laquelle le comité exécutif acceptait, en principe, de collaborer à la réalisation du projet de la Ville de Boisbriand pour l'aménagement d'un terrain de soccer synthétique sur une partie du terrain de l'école secondaire Jean-Jacques-Rousseau;

*ATTENDU* que la Ville de Boisbriand a procédé à l'aménagement d'un terrain multisports à surface synthétique dans le parc Jean-Jacques-Rousseau et sur une partie du terrain de l'école secondaire Jean-Jacques-Rousseau;

*ATTENDU* qu'il convient maintenant de fixer les modalités d'utilisation de ce terrain multisports à surface synthétique dans un addenda au protocole d'entente entre la Ville de Boisbriand et la CSSMI;

*ATTENDU* la résolution n° CE-1011-0806-773 du conseil d'établissement de l'école secondaire Jean-Jacques-Rousseau;

Il est proposé par Mme Estelle Labelle

*D'APPROUVER* l'addenda n° 5 au protocole d'entente entre la Ville de Boisbriand et la CSSMI;

*D'AUTORISER* la présidente du comité exécutif et le directeur général à signer ledit addenda;

*DE VERSER* ledit addenda au répertoire des présentes sous la cote 211.

**Adopté**

**ADDENDA N° 6 AU PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC LA VILLE DE BOISBRIAND – TERRAIN MULTISPORTS SYNTHÉTIQUE DANS LE PARC MUNICIPAL RÉGIONAL ATTENANT À L'ÉCOLE DES GRANDS-CHEMINS**

Résolution n° CE-110614-2426

*ATTENDU* l'entente en vigueur relativement à l'utilisation des équipements communautaires ainsi qu'à l'échange de services entre la Ville de Boisbriand et la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles (CSSMI);

*ATTENDU* que la Ville de Boisbriand a procédé à l'aménagement d'un terrain multisports à surface synthétique dans le parc municipal Régional adjacent à l'école des Grands-Chemins;

*ATTENDU* que la Ville de Boisbriand a offert à la CSSMI que l'école des Grands-Chemins puisse utiliser ce terrain pendant les jours du calendrier de scolaire;

*ATTENDU* qu'il convient maintenant de fixer les modalités d'utilisation de ce terrain multisports à surface synthétique dans un addenda au protocole d'entente entre la Ville de Boisbriand et la CSSMI;

*ATTENDU* la résolution n° CE 0-11-089 du conseil d'établissement de l'école des Grands-Chemins;

Il est proposé par Mme Paule Fortier

*D'APPROUVER* l'addenda n° 6 au protocole d'entente entre la Ville de Boisbriand et la CSSMI;

*D'AUTORISER* la présidente du comité exécutif et le directeur général à signer ledit addenda;

*DE VERSER* ledit addenda au répertoire des présentes sous la cote 212.

**Adopté**

## **RENOUVELLEMENT DES ASSURANCES DE LA CSSMI POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2011-2012**

Résolution n° CE-110614-2427

*ATTENDU* les dispositions de la *Loi sur les contrats des organismes publics*;

*ATTENDU* les dispositions de la Politique d'approvisionnement de biens et services (RM-01);

*ATTENDU* la résolution n° CE-100608-2314 qui adjugeait le contrat d'assurances complémentaires à la firme Lemieux, Ryan & Associés pour l'année scolaire 2010-2011;

*ATTENDU* la possibilité inscrite à l'appel d'offres public de renouveler avec le même courtier d'assurance pour les deux années suivantes, à raison de deux fois une année, à condition que le courtier soumette ses prix 60 jours avant le renouvellement.

*ATTENDU* la réception des conditions de reconduction des assurances générales 2011-2012 ainsi que les prix soumis dans les 60 jours précédents le renouvellement;

*ATTENDU* la délégation de pouvoirs faite au comité exécutif pour l'octroi des contrats d'une valeur située entre 100 000 \$ et 250 000 \$;

Il est proposé par Mme Josée Bastien

*D'ADJUGER* le contrat d'assurances complémentaires à la firme Lemieux, Ryan & Associés pour la somme de 161 719 \$, toutes taxes exclues, à titre de plus bas soumissionnaire conforme.

**Adopté**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Résolution n° CE-110614-2428

Il est proposé par Mme Elisa Rietzschel

*DE LEVER* la séance.

**Adopté**

Il est 20 h 40.

Guylaine Richer, présidente

Jonathan Desjardins Mallette, secrétaire général